DEPARTEMENT DES LANDES

COMMUNE DE TARTAS

ARRONDISSEMENT DE DAX

Nombre de Conseillers en exercice : 23

Nombre de présents : 20

Nombre de votants : 21

Date de convocation : 15/03/2010

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

du 22 mars 2010

--- o0o ---

L'an deux mille dix, le vingt-deux mars, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

Etaient présents: MM. BROQUÈRES, de ZANET, DEHEZ, Mme DEGOS, MM.LAMOTHE, DUBOS, BATS, DUCASSE, Mmes LEGLISE, ROLLIN, M. CABANNES, Melle POLESE, MM. DUPOUY, MARSAN, LASSUS, Melle DAVERAT, Mme ROCA, Melle ULMANN, Mmes DEHEZ-BATISTA, LEFORT.

Etaient excusés : Mme DUBUN (a donné procuration à Mme ROCA).

Etait absent: MM. MOUCHEBOEUF, BRUEY.

Un scrutin a eu lieu, Melle POLESE Carine a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire.

--- 000 ---

Marché des Producteurs de Pays projet de convention entre l' Office du Tourisme, la Chambre d'Agriculture et la Ville de TARTAS --- 000 ---

Rapporteur: Alain DEHEZ

Dans le cadre d'un partenariat « Office du Tourisme du Pays Tarusate, Chambre d'Agriculture des Landes et Ville de TARTAS », un « Marché des Producteurs de Pays » va être organisé le mardi 10 août 2010.

Cette manifestation associant les producteurs fermiers, artisans de bouche et artisans d'art locaux, se déroulera de 18 h à 22 h au niveau des Allées Marines. La Ville apportera son soutien avec l'intervention des services techniques municipaux.

Aussi, il est proposé à notre assemblée :

- de donner un avis favorable à cette manifestation festive
- d'autoriser M. le Maire à signer la convention tripartite « Office du Tourisme, Chambre d'Agriculture, Ville de TARTAS », ainsi que tous documents participant au bon déroulement de cette manifestation.

Il est précisé que le projet de convention est déposé sur le bureau de l'assemblée.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Oui l'exposé du rapporteur

A l'unanimité,

DONNE un avis favorable au « Marché des Producteurs de Pays » du 10 août 2010

AUTORISE M. le Maire à signer la convention tripartite « Office du Tourisme, Chambre d'Agriculture, Ville de TARTAS », ainsi que tous documents participant au bon déroulement de cette manifestation.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

J-F. BROQUERES